Envoyé en préfecture le 19/08/2026
Reçu en préfecture le 19/08/2026
Publié le
ID : 022-212201065-20260819-2026_ESSAI02-DE

Renouvellement de la gouvernance de l'ALEC

Votre commune est adhérente à l'ALEC, à son projet associatif ! A ce titre, elle contribue à orienter la stratégie et l'activité de l'agence. Pour cela, une personne élue doit être désignée pour siéger dans les instances de gouvernance de l'ALEC.

L'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays de Saint-Brieuc

Objet associatif

L'Agence Locale de l'Energie et du Climat se donne pour objet de contribuer à la lutte contre le dérèglement climatique, en encourageant et en accompagnant localement la transition énergétique sur le territoire du Pays de Saint-Brieuc.

Pour ce faire, l'Association pourra entreprendre, sous l'impulsion et le contrôle de ses membres adhérents, des actions visant à la maîtrise de la demande d'énergie (via la sobriété et l'efficacité énergétique), au développement des énergies locales et renouvelables, à la lutte contre la précarité énergétique, etc.

Valeurs

- Une éthique au service du bien commun
- Une neutralité par rapport aux enjeux politiques et économiques
- Une gouvernance démocratique

Atouts

- Neutralité et indépendance du service public
- Engagement et volontarisme de l'associatif
- Expertise et agilité de sa structure et de son équipe

Spécificité

L'ALEC est une association de mutualisation sur les enjeux Energie/Climat à la jonction du monde de l'Economie Sociale et Solidaire et de celui des collectivités. C'était le choix des 7 EPCI qui composaient le Pays de Saint-Brieuc à la création de la structure. Dans son projet associatif, elle assume cette dualité qui en fait sa spécificité avec une gouvernance partagée entre les représentants des collectivités et les acteurs de la société civile. Cela permet à l'ALEC, à la fois de porter des projets en propre (sous le pilotage de son Conseil d'Administration) et d'être en appui de la stratégique et en soutien de la mise en œuvre des politiques publiques.

Besoins identifiés par l'ALEC

Les sujets traités par l'ALEC nécessitent des échanges et implications avec les politiques de :

- Transitions écologique, énergétique et climatique
- Habitat/Logement - Affaires sociales
- Stratégies patrimoniales
- Aménagement/urbanisme
- Finances

Envoyé en préfecture le 19/08/2026
Reçu en préfecture le 19/08/2026
Publié le
ID : 022-212201065-20260819-2026_ESSAI02-DE

La personne référente de la commune est l'interlocutrice de l'ALEC pour toute les actions de l'agence sur la commune. Ex : Conseiller ou de la Conseillère en Energie Partagé pour les questions liées à la gestion du patrimoine, échanges sur la situation d'un habitant confronté à la précarité énergétique, déploiement d'action de sensibilisation sur les enjeux énergie-climat…

Ce représentant ou cette représentante (l'ALEC vise à tendre vers la parité pour sa gouvernance) est une véritable courroie de transmission entre l'ALEC et la commune notamment le Conseil Municipal.

Disponibilités

Les élus référents sont sollicités pour travailler à la définition du programme d'actions annuel du service de Conseil en Energie Partagé et pour tous les échanges liés à ce programme d'action. En parallèle, il peut également être sollicité par les autres services de l'ALEC (à destination des habitants notamment ou pour des temps liés aux activités autour des énergies renouvelables et/ou de la stratégie climat locale).

Concernant la gouvernance de l'ALEC, l'élu référent est le représentant de la commune à l'Assemblée générale. S'il le souhaite, il peut intégrer le Conseil d'Administration de l'association (7 représentants de communes y siègent) voire le bureau de l'agence :

- 1 Assemblée générale – de 18h à 20h
- 3 à 4 Conseils d'administration par an (en présentiel, sur les 3 EPCI du territoire de l'ALEC) – en général de 18h à 20h
- 8 à 9 bureaux par an (en présentiel à Saint-Brieuc ou Lamballe) et/ou en visio – en journée

L'Administrateur/trice peut être mobilisé en dehors de ces instances par mail (pour des questions ponctuelles), pour une journée de travail, de co-construction avec les équipes, pour mobiliser son expertise sur un sujet précis (ex : Alerte auprès des médias sur le démarchage à domicile avec le représentant de l'association de consommateurs CLCV à l'ALEC)…

Les administrateurs/trices de l'ALEC sont bénévoles.

Les frais de déplacement peuvent être pris en charge l'ALEC (pour les administrateurs/trices de la société civile) pour les déplacements sur le territoire de l'ALEC. Les frais de déplacement et d'hébergement hors territoire de l'ALEC peuvent être pris en charge par l'ALEC.

Envoyé en préfecture le 19/08/2026
Reçu en préfecture le 19/08/2026
Publié le
ID : 022-212201065-20260819-2026_ESSAI02-DE

Annexe 1 : Le fonctionnement de l'ALEC

L'Assemblée générale :

- Réunit tous les représentants des membres de l'association
- Définit les lignes directrices
- Elit le Conseil d'Administration
- Modifie les statuts
- Approuve les comptes de l'exercice clos
- Approuve le budget prévisionnel

Le Conseil d'Administration :

- Est constitué de représentants de chacun des collèges de membres
- Pilote la stratégie associative
- Elit le bureau
- Assure la gestion et l'administration
- Assure des actions de lobbying (pour l'association ou les actions qu'elle mène)
- Appui l'équipe salariée dans les réflexions stratégiques (ex : développement d'action)

Le Bureau :

- Assure la représentation de l'association
- Assure la gestion courante

L'équipe :

- Met en œuvre la stratégie

Envoyé en préfecture le 19/08/2026
Reçu en préfecture le 19/08/2026
Publié le
ID : 022-212201065-20260819-2026_ESSAI02-DE

Annexe 2 : Présentation de l'ALEC du Pays de Saint-Brieuc

Plusieurs motivations avaient présidé à la création de l'Agence Locale de l'Énergie en 2010, et orientent encore aujourd'hui la nature des missions dont elle s'investit :

- L'urgence climatique, qui nécessite de réduire fortement et rapidement les émissions de gaz à effet de serre liées à nos activités,
- La crise énergétique, liée à notre dépendance aux énergies fossiles et, plus localement, par la plus grande fragilité de l'approvisionnement électrique en Bretagne,
- La pression croissante des coûts de l'énergie, et notamment l'augmentation inquiétante du nombre de ménages en situation de précarité énergétique,
- La conviction qu'une grande partie des enjeux et des solutions se trouve dans l'action locale, au plus près des citoyens, des collectivités et des acteurs économiques consommateurs d'énergie,

La certitude que cette problématique est transversale à toutes les compétences et tous les secteurs d'activité, et que la transition énergétique est aussi vectrice de développement économique, social et environnemental pour le territoire.

Présentation générale

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Saint-Brieuc est une structure portée par trois intercommunalités[1], Saint-Brieuc Armor Agglomération, Lamballe Terre & Mer et Leff Armor Communauté, qui couvrent ensemble un territoire de 97 communes et 250 000 habitants.

L'ALEC est soutenue par l'ADEME, la Région Bretagne, le département des Côtes d'Armor et le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor. C'est une association loi 1901, ouverte à la société civile, qui réunit aujourd'hui plus de 120 membres adhérents sur le territoire aux côtés des agglomérations et des communes : associations de consommateurs, associations à but social ou environnemental, bailleurs sociaux, gestionnaires de patrimoines, organismes consulaires et fédérations professionnelles, citoyens, opérateurs énergétiques ou financiers, etc.

L'Agence assure différentes missions d'intérêt général au service de la lutte contre le dérèglement climatique, de la transition énergétique et des économies d'énergie, à l'aide d'une équipe de 24 techniciens, conseillers thermiciens et chargés de mission.

Sensibiliser, informer et conseiller les particuliers

L'Agence porte des conseillers et conseillères info-énergie qui renseignent, en toute objectivité, les particuliers en matière d'énergie à la maison, que ce soit dans le cadre de projets de rénovation, de construction, d'installation d'énergies renouvelables...

L'Agence participe ainsi à l'animation de l'Espace Info-Habitat, Bonjour Habitat et l'Espace France Rénov' pour développer la rénovation énergétique des logements sur l'agglomération briochine, lamballaise et de Leff Armor Communauté. À ce titre, l'ALEC organise des actions de sensibilisation et d'information du public, accompagne les particuliers tout au long de leur projet de rénovation, et mobilise les acteurs sur le territoire (professionnels, maîtrise d'œuvre, organismes de financement…).

[1] L'association avait été fondée en juin 2010 par les sept intercommunalités composant alors le Pays de Saint-Brieuc, qui ont fusionné depuis le 1er janvier 2017.

Envoyé en préfecture le 19/08/2026
Reçu en préfecture le 19/08/2026
Publié le
ID : 022-212201065-20260819-2026_ESSAI02-DE

Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays de Saint-Brieuc

Lutter contre la précarité énergétique

En partenariat avec les intercommunalités et le Conseil Départemental, l'ALEC mène une action spécifique visant à aider les ménages les plus fragiles à faire face à leurs dépenses énergétiques.

Dans ce cadre, des conseillers et conseillères en économie d'énergie rencontrent les ménages à domicile : ils apportent des conseils adaptés afin de maîtriser la facture énergétique (au moyen d'écogestes, de petits équipements et d'optimisation tarifaire), établissent un diagnostic sociotechnique de chaque situation et proposent une orientation appropriée en lien avec les acteurs du territoire.

L'ALEC assure également une animation territoriale permettant de promouvoir la prise en compte de la lutte contre la précarité énergétique par l'ensemble des acteurs, de développer un réseau de donneurs d'alerte et initier des réflexions pour imaginer de nouvelles solutions.

Accompagner les collectivités dans la transition énergétique

Les 72 communes adhérentes bénéficient de l'expertise d'un conseiller ou d'une conseillère en Énergie Partagé (CEP). Les CEP réalisent un bilan des consommations d'énergie et d'eau des bâtiments communaux et présentent des propositions d'amélioration. Ils accompagnent ensuite les collectivités dans la mise en œuvre de ces préconisations et dans les projets de construction ou de rénovation de bâtiments publics.

L'Agence apporte également son expertise aux collectivités pour définir et animer des politiques territoriales en matière d'énergie et de climat : Plan Climat Air Énergie Territoriaux, Labélisation Territoire Engagé pour la Transition Ecologique, planification énergétique territoriale, volet énergie-climat des documents d'urbanisme…

Animer des actions spécifiques avec les acteurs du territoire

L'Agence travaille avec différents bailleurs sociaux (Terres d'Armor Habitat, BSB Les Foyers), afin d'accompagner les ménages locataires pour un bon usage et une bonne maîtrise des charges dans leur logement et d'apporter son expertise dans les projets de construction et de rénovation de logements sociaux.

En fonction des besoins qu'elle identifie - en lien avec les collectivités et ses partenaires régionaux comme Breizh ALEC - et des priorités pour la transition énergétique, l'Agence est susceptible de monter d'autres actions (ex : mobilisation citoyenne, développement des énergies citoyennes…). Enfin, l'Agence a la capacité de répondre aux besoins et aux attentes des acteurs du territoire et des gestionnaires de patrimoine.

Les partenaires et financeurs de l'ALEC :

LEFFARMOR communauté · SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION · LAMBALLE TERRE & MER · Côtes d'Armor le Département · sde22 · RÉPUBLIQUE FRANÇAISE · ADEME · Région BRETAGNE

Envoyé en préfecture le 19/08/2026
Reçu en préfecture le 19/08/2026
Publié le
ID : 022-212201065-20260819-2026_ESSAI02-DE

Les Réseaux

Breizh ALEC

L'ALEC du Pays de Saint-Brieuc fait partie des membres fondateurs de Breizh ALEC, association régionale qui permet la mutualisation avec les 7 autres ALEC de Bretagne et porte des actions d'animation régionale thématique.

De ce fait, l'ALEC dispose d'un siège au Conseil d'Administration de Breizh ALEC et peut en assurer la co-présidence ou le rôle de Trésorier. Sauf décision différente du Conseil d'Administration de l'ALEC, c'est la ou le Présidente/Président de l'ALEC qui siège à Breizh ALEC.

Jusqu'au renouvellement de la gouvernance, l'ALEC du Pays de Saint-Brieuc, représentée par son Président, assure le rôle de Trésorier de Breizh ALEC.

FLAME, Fédération nationale des ALEC

FLAME est une association qui porte des actions de valorisation du modèle ALEC au niveau national, assure les missions de mutualisation entre ALEC et peut porter des projets collectifs inter-ALEC.

L'ALEC du Pays de Saint-Brieuc est membre de FLAME et peut être administratrice de cette association. Sauf décision différente du Conseil d'Administration de l'ALEC, c'est la ou le Présidente/Président de l'ALEC qui siège à FLAME.

Jusqu'au renouvellement de la gouvernance, l'ALEC du Pays de Saint-Brieuc, représentée par son Président, assure le rôle de Trésorier de la Fédération.